



Règlement du concours « Jeunes Talents »

Dans le cadre de la 13^e édition du Poprock Festival de Gilly, l'Association Poprock organise un concours destiné aux jeunes groupes de musiciens, dans le but d'encourager et promouvoir la jeune scène musicale suisse. 5 groupes seront sélectionnés pour participer à la finale du concours, qui se déroulera au Backstage Pub à Gland, devant un jury composé de trois professionnels de la musique.

Règlement:

1. Critères de participation :

- L'âge de tous les musiciens du groupe doit être inférieur à 25 ans.
- Le groupe doit être domicilié en Suisse.
- La participation au concours est gratuite.

2. Inscription

- Les candidatures doivent être déposées par email à concours@poprockfestival.ch, au plus tard le **31 mars** à minuit. Par son inscription, le groupe accepte le présent règlement.
- L'inscription du groupe doit comporter :
 - Une présentation écrite du groupe et de chaque musicien.
 - Deux vidéos, d'une minute maximum chacune, avec :
 - Un enregistrement en live d'une répétition réalisée avec un smartphone, sans effets, filtres, ou remixage.
 - Un enregistrement musical du groupe, avec contenu et technique libre.

3. Sélection à la finale du concours.

- Les vidéos seront évaluées par les trois membres du jury. Le comité du Poprock Festival comptabilisera les points attribués par le jury, afin de sélectionner les 5 finalistes.
- Le résultat de la phase de sélection sera communiqué aux groupes participants le 15 avril 2024.

4. Finale du concours.

La finale du concours se déroulera au Backstage Pub à Gland le 11 mai 2024

Les finalistes seront jugés sur une prestation live de 15 minutes maximum (y compris les pauses entre les morceaux), comprenant :

- Une reprise d'un morceau imposé (arrangement libre du morceau en question).
- Deux compositions personnelles.

L'ordre de passage des morceaux est libre.

Le public aura également une influence sur le résultat final. La proclamation des résultats suivra immédiatement le concours.

5. Horaire :

Le concours se déroulera en soirée. L'horaire détaillé sera communiqué aux sélectionnés.

L'ordre de passage des groupes sera tiré au sort peu avant le début du concours. La présence des groupes sur le site est obligatoire une heure avant le début et jusqu'à la fin du concours.

5. Matériel :

L'organisateur met à disposition la batterie, les amplis de basse et de guitare. Les musiciens viennent avec leurs instruments, câbles et éventuels pédaliers à effets.

6. Prix :

1er prix : Bon d'achat en magasin de musique + un abonnement de 3 jours au Poprock Festival.

Le gagnant du concours est invité à se produire le 25 mai 2024, sur la grande scène du Poprock Festival durant 20 min.

2e prix : Bon d'achat en magasin de musique + un abonnement de 3 jours au Poprock Festival.

3^e prix : Bon d'achat en magasin de musique + invitation pour une soirée au choix au Poprock Festival.

(Pour tous les prix, il s'agit d'un abonnement/invitation par musicien)

7. Divers :

15 minutes sont prévues pour les changements de scène entre les groupes. Cela représente un réel challenge pour l'équipe technique. Il est impératif que les groupes respectent scrupuleusement l'horaire imparti et se conforment aux directives de l'équipe technique et de l'organisateur.